

EXTRAITS D'ARTICLES DE PRESSE



LE MINISTRE DE L'INTERIEUR EN VISITE A CANCALE

14/01/17 – ouest-france.fr

« Il a rencontré les migrants hébergés au Centre d'Accueil et d'Orientation. Ces derniers ont fait part de leur crainte sur leur situation administrative, au regard de la réglementation européenne dite « Dublin ».

Selon cet accord, les migrants, dont l'entrée en Europe a été enregistrée dans un pays autre que la France doivent être renvoyés dans le premier pays.

Au moment du démantèlement de la jungle de Calais, le ministère de l'Intérieur avait assuré qu'aucun transfert ne serait effectué de manière contrainte. « Les engagements pris seront tenus », a réaffirmé Bruno Le Roux. »

CALAIS. CAZENEUVE DONNE DES GARANTIES SUR L'AVENIR DES MIGRANTS

28/10/16 – ouest-france.fr

Quelque 6 000 personnes ont été prises en charge lors de ce vaste démantèlement qui a abouti à l'installation en CAO des migrants dont beaucoup craignaient de se voir renvoyer vers le premier pays européen où ils ont laissé des empreintes, aux termes du règlement européen de Dublin.

Sur ce point Bernard Cazeneuve s'est voulu rassurant. « Je ne souhaite pas qu'à partir des CAO on procède à des opérations de 'dublinage' ». « Ceux qui sont dans les CAO ont vocation à être accompagnés vers l'asile dès lors qu'ils relèvent de ce dispositif », a-t-il assuré, estimant que « 85 % de ceux qui se trouvaient à Calais relevaient du statut de réfugié en France ».



ITALIE. DES EXPULSIONS ILLEGALES ET DES VIOLENCES SONT SIGNALEES ALORS QUE L'UE APPELLE A LA FERMETE AVEC LES NOUVEAU ARRIVANTS

03/11/16 – amnesty-international.org

« Déterminés à limiter l'afflux des réfugiés et des migrants vers d'autres États membres, les dirigeants de l'UE ont poussé les autorités italiennes à la limite - voire hors - de la légalité », a déclaré Matteo de Bellis, spécialiste de l'Italie à Amnesty International.

« Des personnes traumatisées, arrivant en Italie au terme de voyages éprouvants, font alors l'objet d'évaluations déficientes et dans certains cas de violations choquantes aux mains de la police, ainsi que d'expulsions illégales. »

« Entretien avec Marianne Humpersot qui intervenait en tant que juriste au sein du centre juridique qui s'était installé dans la jungle de Calais :

En quelques semaines, l'équipe de juristes a mené 400 consultations de migrants. Et recueilli 50 témoignages de violences commises « par des policiers ou des milices civiles » à l'encontre des exilés. Dix plaintes devraient être déposées cette semaine auprès du procureur de la République de Boulogne-sur-Mer. Coordinatrice de ce centre juridique, Marianne Humpersot revient sur le sens de cette démarche et tire la sonnette d'alarme.

Comment avez-vous dressé le constat de ce déferlement de violence ?

Marianne Humpersot Des personnes ont commencé à nous questionner sur les choses à faire en cas d'agression. Depuis la mi-janvier, nous avons récolté une cinquantaine de témoignages de violences impliquant plusieurs centaines de victimes. Nous avons nous-mêmes constaté de graves blessures, dont font aussi état les équipes de Médecins sans frontières et de Médecins du monde : os brisés par des matraques et des barres de fer, brûlures, hématomes suite à des tirs de Flash-Ball à bout portant... Parmi nous, trois juristes sont aujourd'hui exclusivement concentrés sur l'enregistrement de ces cas.

Qui sont les auteurs de ces agressions ?

Marianne Humpersot La moitié est attribuée à la police sur des lieux de passage, lorsqu'ils font descendre des personnes des camions ou tentent de leur empêcher l'accès à des parkings, la rocade portuaire ou encore le tunnel sous la Manche.[...] »



GETTING THE VOICE OUT ITALIE : DEPORTATION DE 40 SOUDANAIS

24/08/16 – gettingthevoiceout.org

« Aujourd'hui 12h45, déportation de quarante Soudanais-es raflé(e)s il y a deux jours devant le centre de la Croix-Rouge à Vintimille, direction le Soudan (Khartoum), via l'aéroport de Turin et la compagnie "Egyptair".

Ces personnes ont été reçues devant un juge et leur déportation a été validée en moins de 24H. Ces personnes n'ont pas eu la possibilité de demander l'asile dans ce court délai, elles auraient été "choisies" dans un lot de personnes refusant d'enregistrer leurs empreintes en Italie, au centre de la Croix-Rouge.

Ce ne serait pas la première déportation du genre, selon des amies soudanaises, un autre vol depuis Rome et en direction de Khartoum aurait eu lieu la semaine dernière. »

Ces déportations font suite au nouvel accord entre l'Italie et le Soudan, autorisant la déportation de Soudanaises en situation irrégulière sur le sol italien et ferait partie des nouveaux accords européens sur la gestion de la "crise migratoire" : le "migration compact".

Le Monde **Afrique**

DANS UN CAMP TCHADIEN, UN REFUGIE RACONTE COMMENT IL A ECHAPPE AUX JANJAWIDS

23/06/07 – lemonde.fr

C'est alors que sont arrivés les janjawids. A cheval, armés, et assez organisés : ils ont volé le bétail, emporté à dos de chameau tout ce qui était transportable, jusqu'aux toles des toits. Brûlé ce qui restait, violé les femmes et tué les hommes qu'ils pouvaient rattraper. L'un des fils d'Oumda est mort ; il avait déjà perdu trois de ses sept enfants, emportés par les maladies.

Personne ne sait trop qui sont ces janjawids, dont les réfugiés parlent avec effroi. Des cavaliers arabes, sans doute, mais pas seulement. Outre les rivalités ethniques traditionnelles et l'éternel conflit entre nomades et cultivateurs, le régime soudanais se sert de ces milices pour couper les lignes d'approvisionnement de groupes rebelles à Khartoum, longtemps poussés par le Tchad voisin.

Les pétitions en soutien aux dublinés



Pour tous les dublinés venant de Calais :

Voici une pétition pour le respect de la parole de Bernard Cazeneuve et la non-application de la procédure Dublin pour les personnes venant de Calais et arrivées en CAO (Centres d'Accueil et d'Orientation) :

<https://www.change.org/p/non-aux-renvois-dublin-respect-des-promesses-de-b-cazeneuve>



Pour soutenir Mansor Taha Abdelmoemin, « dubliné » soudanais venant de Calais et arrivé au CAO de Montbéliard :

Il a, depuis mardi 10 janvier, été déplacé dans un hôtel isolé en vue de le renvoyer en Italie, pays dans lequel il est « dubliné ». Soutenons-le afin que le préfet annule cette procédure « Dublin » en respect aux engagements de Bernard Cazeneuve qu'a maintenu Bruno Leroux, nouveau ministre de l'intérieur :

https://secure.avaaz.org/fr/petition/Le_Prefet_de_Besancon_Raphael_Bartolt_et_son_secretaire_general_JP_Setbon_Annulez_le_Dublinage_de_Mansor_Taha_et_son_ren/?cKVnxb



Page facebook en soutien aux personnes en exil en CAO :

Soutien aux migrants en CAO

